



ASSOCIATION DES USAGERS DE LA LIGNE  
GRENOBLE-VALENCE  
4, avenue Joseph Carlin,  
38470 Vinay  
Tél. 04 76 36 87 78.  
E-mail: [asulg@yaho.fr](mailto:asulg@yaho.fr) ou  
[Yves.Gimbert@ujf-grenoble.fr](mailto:Yves.Gimbert@ujf-grenoble.fr)

Vinay, le 10 juillet 2008

Monsieur le Président,

Tout d'abord, merci de l'intérêt que vous portez à notre bulletin de liaison. Comme cela ne vous a sans doute pas échappé, ce bulletin est destiné aux usagers des TER, appartenant donc à la population périurbaine, qui ont fait le choix d'utiliser les TC pour se rendre de leur domicile à leur lieu de travail. Ce choix peut s'expliquer par différentes raisons :

- Une démarche volontaire s'inscrivant dans le cadre de la conscience d'un nécessaire développement respectant l'environnement et les ressources ;
- Une lassitude certaine liée à une perte de temps dans les congestions aux abords de la ville (aggravées par la rocade nord et l'indissociable triplement de l'A480, comme pressenti dans les études de l'AURG et confirmé par la DRE) ;
- Et de plus en plus, un choix économique lié à l'augmentation du prix de l'énergie.

Nous sommes là bien loin des préoccupations dont relèvent vos trois premiers « arguments » justifiant cette infrastructure qui vous est si chère tant sur le plan affectif que sur le plan financier. En ce qui concerne votre quatrième argument, l'amélioration significative des conditions d'accessibilité entre la cluse de Voreppe et le Grésivaudan, cette amélioration conduirait, selon l'étude de l'AURG du 8 février 2007 (synthèse) à une augmentation de 4 points de part modale en faveur de la voiture... De plus, faciliter les échanges entre Voironnais et Grésivaudan, c'est prendre le risque d'aggraver le déséquilibre entre ces deux territoires, transformant le Voironnais en cité dortoir. Les données socio-économiques retenues par l'agence montrent que la plus grande augmentation d'emplois est attendue dans le Grésivaudan, territoire hors agglomération qui est aussi le plus cher pour s'y installer. Vous comprendrez mieux alors pourquoi, à l'attention des usagers des TC en milieu périurbain, je n'ai pas retenu ces « avantages » annoncés dans les conclusions de l'agence.

Enfin pour vous rassurer sur le sérieux que j'apporte au véritable contenu des études lancées par le Conseil général, je vous rappelle que sans mon intervention auprès d'André Vallini, la totalité des conclusions des études n'auraient sans doute jamais été connues.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux

Yves Gimbert